

FICHE DE CESSION DES DROITS D'AUTEUR

Entre : Mme, M. né(e) le ____ / ____ / ____ à.....
Demeurant.....

Ci-après dénommé(e) > **l'Auteur**,

L'OPAC de l'Oise, 9 avenue du Beauvaisis - B.P.80616 - 60016 Beauvais cedex.

Ci-après dénommé > **l'OPAC de l'Oise**

PRÉAMBULE

L'auteur souhaite céder à l'OPAC de l'Oise, à titre gracieux, pour une durée de 10 années, dans le monde entier, les droits patrimoniaux du dessin (ci-après dénommée l'œuvre) transmis dans le cadre du concours de dessins organisé par l'OPAC de l'Oise :

Destination Noël - En route vers 2050 du 19 octobre 2026 au 5 janvier 2027.

IL A DONC ÉTÉ CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :

Article 1

Par le présent contrat, l'auteur cède à l'OPAC de l'Oise, à titre exclusif, les droits qu'il détient sur son dessin ou reproduit sur une photographie réalisée

à le

En conséquence, l'auteur autorise l'OPAC de l'Oise à fixer, reproduire, communiquer et modifier par tout moyen technique les dessins réalisés dans le cadre du présent contrat. L'OPAC de l'Oise s'engage à ne pratiquer aucune exploitation des dessins en dehors de celle relative à la promotion de l'événement. La cession comprend notamment la diffusion sur le réseau Internet et les réseaux sociaux et le droit de présenter l'œuvre au public à l'occasion de diverses expositions. Les dessins pourront faire l'objet de différentes publications (expositions diverses, publications en ligne sur le site Internet et les réseaux sociaux de l'OPAC de l'Oise ou dans le journal Ensemble et les Lettres agences infos, intégration dans les supports papiers ou digitaux de l'OPAC de l'Oise...). Le nom du dessinateur sera systématiquement crédité, accompagné de la mention concours « Destination Noël - En route vers 2050 ».

Article 2

L'auteur déclare être seul et unique titulaire des droits d'auteur sur l'œuvre et garantit à l'OPAC de l'Oise la jouissance libre et entière des droits faisant l'objet du contrat, contre tous troubles, revendications et évictions quelconques provenant d'un tiers qui soutiendrait que l'œuvre viole ses droits, ainsi que contre tout dommage ou responsabilité encourus dans l'exercice des droits attachés à l'œuvre. De son côté, l'OPAC de l'Oise s'engage à assurer l'exploitation des droits cédés dans des conditions propres à assurer à l'auteur la protection de son droit moral. L'auteur renonce enfin à tous recours, actions ou demandes à l'encontre de l'OPAC de l'Oise relativement aux présentes.

Article 3

Le présent contrat sera interprété selon la législation française applicable aux contrats passés et exécutés en France. Tout litige, quant à son interprétation et son exécution, relèvera des tribunaux français.

Fait à le

Pour l'Auteur,

Mme, M..... déclare avoir pris connaissance du règlement de participation au concours de dessins ainsi que de la présente fiche de cession de droits d'auteur à titre gratuit.

Signature suivie de la mention « Bon pour cession de droits »



DESTINATION NOËL

Concours de dessins du 19 octobre 2026 au 5 janvier 2027
Ouvert à tous les locataires de l'OPAC de l'Oise, enfants ou adultes !



Récompenses pour tous : remises de prix début 2027 !
Infos auprès de votre gardien ou au 03 44 79 50 50

♥ Votez sur instagram @opacoise pour votre dessin préféré et tentez de gagner le prix du public !

* Voir conditions sur le bulletin de participation



contact@opacoise.fr
www.opacoise.fr

